
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 19 OCT 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-01370 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement d'un (01) élève Assistant en Education Sociale au profit des personnes vivant avec un handicap visuel, session 2023.

Ce sont :

ASSISTANTS EN EDUCATION SOCIALE (HANDICAP VISUEL)

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUATTARA OHO FATOUMATA	000003-142-03	B4626081	16/02/96
2°	OUOBA YALHANA REINE AUDE GRACE	000016-142-03	B9670071	19/11/98
2°	GUIRE ISMAEL	000025-142-03	B5548980	31/12/92
4°	KABRE ADAMA	000028-142-03	B8006220	31/12/89

Arrêté la présente liste à 4 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etat

